



Coral Biome. Levée de fonds de 750.000 €

● **SANTÉ.** La société marseillaise Coral Biome, positionnée dans le secteur des biotechnologies, a lancé, avant l'été, une opération de crowdfunding de 750.000 € afin de financer des études précliniques qui permettraient d'avoir une preuve de concept.

Coral Biome a vu le jour en mars 2011, après un passage au sein de l'incubateur Grand Luminy. « Je suis ingénieur aquacole et durant mes études je me suis toujours passionné pour les coraux », confie Frédéric Gault, qui, après différents stages, a vite senti le potentiel chimique des coraux et leur impact pour la santé.

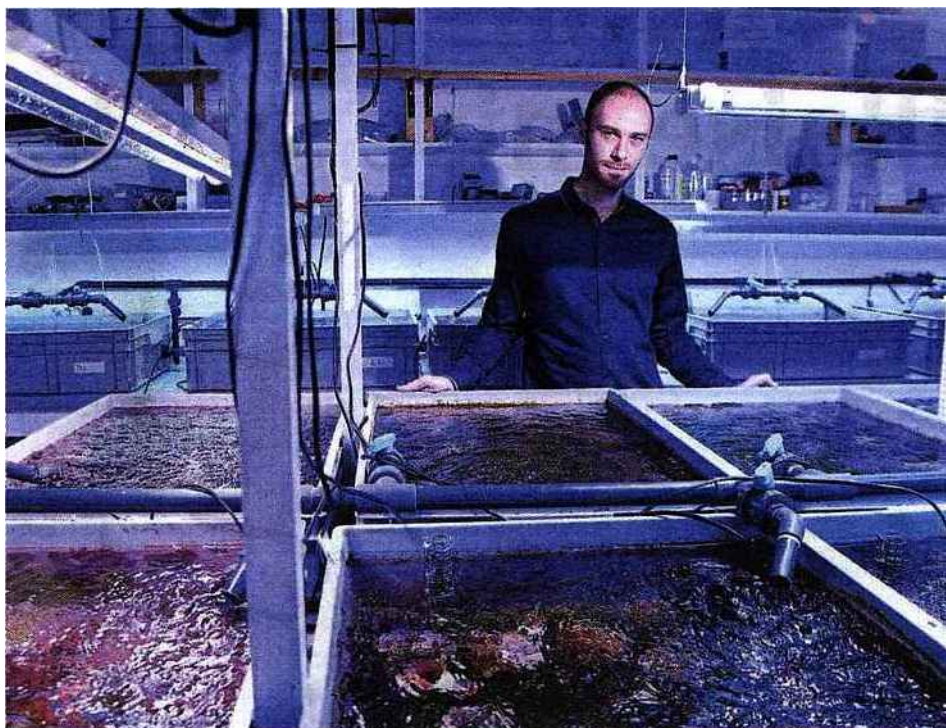
« Nous avons donc créé Coral Biome en misant sur deux niveaux. D'une part, nous proposons des coraux d'ornement pour les aquariums. C'est une activité directement commercialisable, qui génère ainsi du chiffre d'affaires. Et, d'autre part, nous avons greffé une activité purement scientifique et nous nous sommes concentrés sur la R & D et notamment sur

la palytoxine, une molécule toxique à forte dose et nous avons travaillé sur des concentrations infimes en faisant des tests pour des essais en cancérologie. Nous avons une marge de manœuvre importante et les premiers résultats sont prometteurs ».

Vendre une licence à un groupe pharmaceutique

À une dose bien précise, la palytoxine tue en effet les cellules cancéreuses, sans attaquer l'organisme, et pourrait ainsi être utilisée pour une quarantaine de cancers différents (pancréas, sein, cerveau, prostate...). Coral Biome a, par ailleurs, identifié une trentaine de molécules issues de coraux qui pourraient également être intéressantes.

« Notre démarche ne consiste pas à



Frédéric Gault dans les locaux de l'entreprise, installée à Luminy, à Marseille.

aller jusqu'au médicament. Nous souhaitons nous diriger vers une preuve de concept in vivo, sur des souris et nous arrêter ensuite après la phase 1 afin de vendre nos développements à des laboratoires pharmaceutiques », précise Frédéric Gault.

À l'heure actuelle, Coral Biome réalise un chiffre d'affaires

annuel entre 80.000 et 100.000 € en vendant le corail qu'elle cultive. « Nous vendons aux professionnels, aux animaleries, à différentes chaînes de magasins et nous travaillons beaucoup à l'export, qui représente aujourd'hui 10 % de notre activité. Nous disposons d'animaux, que nous cultivons ici à Marseille et que nous

sommes les seuls à proposer et cela intéresse beaucoup de monde. Notre offre est différente ». Coral Biome dispose également d'un partenaire en Floride, doté d'une ferme de culture. « Nous travaillons toujours de façon durable, en ayant le moins d'impact possible sur le milieu naturel. Nous ne nous intéressons qu'à

des espèces qu'il est possible de produire facilement, en masse ».

Financer une étude préclinique

La levée de fonds en cours sur le site de crowdfunding Anaxago vise à financer des recrutements et à mettre en place une étude préclinique sur la palytoxine. « Nous visons les 750.000 €. Les vrais fonds sont hélas trop frileux pour des projets comme le nôtre. La prise de risque est trop importante. Pourtant, le corail est un produit naturel que l'on peut cultiver. Pas besoin d'aller puiser dans les réserves naturelles. Le crowdfunding va nous permettre d'avancer pendant deux ans, mais c'est aussi un appel de pied aux autres investisseurs, une mise en lumière de notre activité ». Anaxago va créer une holding qui regroupera l'ensemble des investisseurs. Coral Biome avait jusque-là levé 65.000 € au travers d'un prêt participatif de Cap Création.

Didier Gazanhes

CORAL BIOME

[Marseille]

Frédéric Gault

5 salariés

CA : 80.000 €

04 91 82 84 90

www.coralbiome.com